11788 - Attacher sur soi un fils sur lequel des versets du Coran sont récités

question

Nous est-il permis de réciter le Coran sur un fils ou un support similaire et l'attacher autour du poignet d'un enfant dans l'intention de le protéger contre le mauvais œil ou les maladies ? A la place de cela, est-il permis de mette des versets coraniques dans une petite capsule métallique et l'attacher autour du poignet d'un musulman pour le protéger contre le mauvais œil et les épreuves ?
Dans notre quartier, les gens font souvent les deux pratiques à la fois. Ils sollicitent ces services auprès de l'imam de la mosquée. Je ne veux pas le faire pour mon enfant avant de m'assurer que la Charia l'accepte. Je voudrais que vous m'aidiez à connaître la vérité.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis de porter ces fils ou attaches. Car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Qu'Allah ne permette pas à celui qui porte des amulettes de parachever (ses affaires) .
Il a dit encore : On abandonnera le porteur (d'une amulette) à ce qu'il porte .

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) donna l'ordre de couper les amulettes. Selon un hadith d'Imran ibn Housayn le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avait vu un homme qui portait à la main un anneau en cuivre ... Et il lui dit :

- « à quoi sert cet anneau ?

- « il guérit le rhumatisme

- retire-le car il ne fera que te rendre plus faible (rapporté par Ibn Madja).